



CONSEILS
MUNICIPAUX
P. 2



VIVE LA SAE
P. 3



LES REPAR' CAFE
P. 3



LA LANGUE
FRANÇAISE
P.4



À LIRE
P. 4



LES HÉRISSONS
P.4



AGENDA
P. 4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy

ensemble et solidaires

EDITO

Par un très beau dimanche d'automne, le 19 novembre 2023, les lutins, qui ont encore une fois élu domicile à Auvers, s'en sont donné à cœur joie pour animer leurs ateliers de préparation de fêtes de fin d'année.

Ils ont travaillé d'arrache-pied, aidés par les visiteurs du jour, à confectionner, ici un centre de table composé de tout ce que la forêt peut offrir en cette saison, là, un sapin fabriqué au gré de l'imagination avec soit du bois, soit des feuilles d'un jaune pur à faire pâlir le soleil et tellement d'autres belles créations que cette page n'y suffira pas. Mère Noël en maîtresse de maison collecte les lettres auxquelles son « mari » répondra sous peu. Justement, son mari est là aussi, à surveiller ses ouvriers qui, de temps en temps, ont terminé un cadeau qui, poussé par les visiteurs, le font rouler sur le beau tapis vert pour le faire tomber dans sa hotte. Quelle effervescence ! Voici, en résumé, ce qui s'est passé lors de l'animation phare de fin d'année de l'association. En amont : beaucoup de travail pour la préparation par les bénévoles afin d'être prêts le jour J, une collaboration étroite et sympathique avec la Commune d'accueil (que nous remercions chaleureusement), une implication de tous pour terminer l'année en beauté. Noël arrive à grands pas et nous espérons que vous serez tous gâtés. N'hésitez pas à faire un tour sur notre site internet, nous y avons placé quelques recettes de fêtes économiques et faciles à réaliser avec des ingrédients disponibles chez vos commerçants de proximité. Ensuite viendra le réveillon que nous vous souhaitons plein de belles promesses réalisables pour 2024.

Très belles fêtes de fin d'année.



Fanny Mezaguer

Le petit souhait de Noël



Il y a quelques jours le Père Noël a reçu une lettre qui l'a mis dans l'embarras. Elle ne paie pas de mine cette missive, une enveloppe grise qui lui donne un air triste mais son contenu, son contenu... enfin... je vous raconte :

Sur une petite feuille, le petit Isidore a écrit sa liste de cadeaux pour Noël : «Père Noël, j'habite dans les Landes et, depuis quelques années, nous avons des sècheresses en été. Je vois bien que mes parents et les autres cultivateurs de ma région ont de plus en plus de mal à faire pousser tout ce qu'ils plantent. Il y a eu aussi des feux de forêt qui ont duré très longtemps. Le manque d'eau est important dans mon village, les puits sont à sec et les réserves au plus bas. Père Noël, je ne te demande pas de cadeaux pour moi cette année, mais un peu de pluie pour sauver les fermes des Landes et étouffer enfin ces incendies. Je voulais un camion de pompier mais je veux bien l'échanger contre quelques gouttes de pluie».

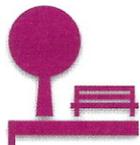
Père Noël a été surpris, il a discuté avec ses lutins et Mère Noël, et tous furent d'accord pour exaucer son vœu. Père Noël a mis un tout petit paquet à côté de lui dans son traîneau et a commencé son long voyage par la ferme des parents d'Isidore. Le lendemain matin, quand Isidore s'est levé, il a découvert au pied du sapin un beau camion de pompier tout rouge avec un autre petit paquet : ce petit présent contenait une fiole minuscule avec de l'eau, un mot de trois lignes expliquait ceci à Isidore.

«Isidore tu es un garçon au cœur généreux voici une goutte de pluie, utilise là autant que tu veux, jamais tu n'en manqueras»

Isidore, heureux, ouvrit la petite bouteille versa l'eau au bord d'un champ et, d'un coup d'un seul, l'herbe et les cultures repoussèrent. Les mares et les réserves en eau se remplirent. Les fermes furent sauvées.

Maintenant, tous les soirs, Isidore lève son regard vers le ciel étoilé et se dit qu'il a bien de la chance. Père Noël l'a entendu et a exaucé son vœu.





Echos ...de la vie municipale

Extrait des délibérations de la séance du 5 octobre 2023

Mise à jour du tableau des effectifs. Nous nous étonnons du départ de 4 personnes dont 3 titulaires et non des moindres puisqu'il y avait parmi elles la Directrice générale des services, et la Secrétaire. Tout cela paraît naturel pour notre Maire. Cela fait, selon lui, partie des mouvements normaux de personnel. Vu le flou et le vide laissé en séance des conseils par l'absence de ces deux brillantes personnes que nous saluons pour leur travail, nous sommes et restons sceptiques.

Pour les postes de saisonniers étant donné le peu de publicité faite par la Mairie, le seul conseil que nous pouvons faire c'est de postuler «au bon moment de la saison»

Décision modificative du budget général 2023. Emprunt supplémentaire de 400.000€ : une acquisition d'un bien en centre ville va sans doute déboucher sur la naissance d'un parking rue Chardon. La maison qui compose ce bien sera ensuite revendue. Le box qui est attaché à la maison sera comme le précise le Maire soit loué, revendu, ou utilisé comme lieu de stockage. Compte tenu des mauvaises expériences d'achat/revente de maison par la Mairie, nous nous sommes opposés à cet emprunt de 400k€ qui a été voté sans sourciller par les autres membres du Conseil.

Fixation des tarifs pour les séances de cinéma. Le tarif ciné-vivant sera unique à 10 €/personne/séance; tarif unique pour cinéma à 5 €/personne/séance. Saluons le retour de cinEssonne dans la Commune.

Demande d'adhésion au SMOYS au titre de la compétence «Mobilité électrique». Le fait d'adhérer à cette compétence permettra de bénéficier de bornes de recharge. 2500 € par borne, il y en aurait 3 (localisation non communiquée). Nous pensons que le fait de ne pouvoir bénéficier que de la charge moyenne (à défaut de la charge rapide) nous privera du passage de grands rouleurs qui, le temps de cette charge, pouvaient profiter des commerces de la ville. De plus le tarif de 0,39€ du kwh nous semble élevé. Il était de 0,174€ avant la crise et 0,22€ actuellement. Nous avons voté cependant cette délibération.

Questions réponses (extraits). *Etréchy a-t-il déjà voté la possibilité d'obtenir une réduction de la taxe foncière lorsque l'on fait des travaux de rénovation énergétique ?* Cette mesure est à l'étude dans le cadre du budget 2024 car son impact peut être non négligeable dit M. le Maire. Si cette mesure s'avère trop lourde financièrement, d'autres mesures pour les personnes ayant des projets de rénovation thermique seraient étudiées.

Questions réponses (suite). *Concernant la patinoire y a t il un dédit cette 3ème année ?* La réponse complète du Maire est : «Il n'y a pas de coût pour la patinoire en 2023 puisque le contrat était par renouvellement tacite et que nous n'avons pas renouvelé pour l'année 2023 dans les délais impartis dans le marché».

NDLR : (Après consultation du document en Mairie, il ne s'agit pas de renouvellement tacite mais de renouvellement express, les puristes apprécieront... et cela nous permet de dire que le dédit de 45k€ de 2023 était une vue de l'esprit. Un petit rappel si vous permettez, E.E.S. a toujours été opposé aux patinoires formées avec de la glace et notre proposition de remplacement par du synthétique (comme à Etampes) n'a jamais été retenue.) **La piste d'athlétisme a été inaugurée et en octobre c'est le terrain synthétique qui va l'être. Pourquoi ne pas avoir mutualisé ces deux inaugurations ? Celles-ci occasionnent des frais non négligeables pour la Commune et une seule inauguration aurait pu faire faire des économies à la Commune !** Réponse: «Ce sont deux infrastructures différentes avec des publics différents et des financements autonomes et différents.

et la séance du 16 novembre 2023

En entrée de séance nous avons pu saluer la présence de Marisa la jeune Maire enfant présente avec d'autre jeunes enfants du Conseil des enfants. Bravo et merci à ces jeunes. L'appel des présents fait, nous ne pouvions une nouvelle fois que confirmer nos précédents écrits, à savoir l'absence devenue régulière d'«Etréchy bleu marine» et dans la valse des pouvoirs celui d'une personne d'«Etréchy ma ville» **vers la Majorité**. Quand nous vous écrivions qu'«Etréchy Ensemble et Solidaires» est la seule vraie alternative sérieuse pour gérer notre Commune, nous ne vous donnions pas de *fausses nouvelles*...

Ce Conseil municipal de 37 minutes (tout compris) permet cependant de faire ressortir le sujet de la fixation des frais d'écolage. Rappel : les effectifs sont en baisse par rapport à l'année dernière de 38 élèves, soit 678 élèves pour 28 classes. 29 enfants de la Cité Bethléem et 5 enfants de la Maison d'Enfants Antoine Vermeil d'Auvers St-Georges sont scolarisés à Etréchy.

Pour les frais d'écolage des enfants domiciliés hors de la Commune, inscrits dans nos écoles et pour ceux de la classe ULIS (unité localisées pour l'inclusion scolaire), les frais écolage étaient de 670 €/enfant. Un calcul par les frais réels s'étant avéré peu réaliste a conduit à un calcul indexé sur le coût de la vie donnant au final un tarif de 756.56 €

Questions réponses (extraits). *De plus en plus de Strépiñois nous signalent des faits délictueux, pouvez-vous nous informer de manière exhaustive sur ces infractions (cambrjolages, vols, agressions, drogue, vandalisme, excès de vitesse, fraudes) ?* Les statistiques des faits délictueux sur la Commune ne démontrent pas de problématique en terme de sécurité nous dit le Maire. Il ne pourra pas apporter de chiffres à cela mais nous promet les tendances (car certains sujets sont confidentiels). A notre insistance concernant la transparence qui est due aux Strépiñois, que nous représentons, en matière de sécurité, survint une phrase assassine dont nous ne citerons pas l'auteur **«je pensais que le problème de la sécurité était réservé à d'autres».**

Refuser une patinoire c'est être écolo, faire du social c'est être de gauche et maintenant parler sécurité pour nos enfants c'est être d'extrême droite. NON : Gérer la ville c'est prévoir et ne rien négliger.

Echos ...de la vie intercommunale.

Pour un sujet aussi important que l'identification des zones d'activités économiques de la CCEJR (Communauté de Communes Entre Juine et Renarde) il est à déplorer, ne mâchons pas nos mots, la méthode adoptée.

En effet la Communauté de Communes utilise les services d'un cabinet, reçoit les documents, les examine et les présente en Conseil. La Commission, qui s'est réunie un peu plus tôt, n'aura eu qu'une partie des informations insérées dans une présentation générale. Ce sentiment de valider sans visibilité est franchement intolérable. C'est de l'avenir de nos villes dont il s'agit.

Rappelons le contexte : le ralentissement de l'activité de Renault Lardy, le peu d'entreprises présentes sur le territoire, occasionnant par là même un manque à gagner nécessaire à la CCEJR et son train de vie qualifié par certains de somptuaire, l'ont amenée à travailler sur l'identification des zones d'activité économiques qui pourraient émerger. Plusieurs ont été identifiées sur le territoire, notamment sur Etréchy considérée comme zone «vitrine». Le sujet est important et nécessite qu'on s'y attèle tant du point de vue des équipes dirigeantes de la Communauté que de l'opposition. On nous promet des Commissions où la discussion sera de mise, mais en réalité c'est une discussion sur ce qui aura déjà été décidé en amont. De qui se moque-t-on ? Si demain il venait à ce Comité d'accepter un hôtel Ibis sur Etréchy à coté de la ferme du Vintué, qui et surtout comment arrêterions nous une utopie comme celle là (c'est un exemple impensable bien sûr)

Sur qui compter pour défendre notre langue ?

Dans un bulletin municipal de la Commune, on a pu lire une critique envers un citoyen s'étonnant de voir utiliser des termes étrangers pour dénommer l'animation du 2 juillet. Il voulait simplement s'exprimer sur cette «langue belle à qui sait la défendre». Pourquoi alors, dans cette continuité, ne pas répondre à notre Président et à nos Sénateurs, qui ont dit craindre, dans la même journée du 31 octobre, de voir la langue française «céder aux airs du temps».

Ce ne sera pas non plus une «fausse nouvelle» de dire que c'est la langue des services publics. Dans la «loi Toubon» de 1994 relative à l'emploi de la langue française, il est indiqué que l'emploi d'une expression ou d'un terme étranger est interdit aux personnes morales s'il en existe l'équivalent de même sens. Certains argumenteront l'aspect pauvreté de notre vocabulaire comme excuse, qu'il faut combler en l'enrichissant. Soyons francs, de nos jours, la communication amène lors de nos échanges à une espèce de facilité en utilisant, relayant, des termes pour se prévaloir d'un savoir qu'on pourrait qualifier de supérieur à l'autre : c'est une manière de le mépriser et de l'exclure, un manque de respect et de politesse.

Que dire après tant de «gros» mots ? A Villers-Cotterêts, en 1539, François Ier a permis l'unité linguistique de notre pays et, en 2023, notre Président a célébré notre langue de liberté, d'union et d'universalisme. Ces volontés sont-elles suffisantes pour que nous puissions dialoguer clairement ? Nous pensons que la loi Toubon devrait être mieux assurée, ou alors que nous soyons guidés par le bon sens tout comme les Québécois, farouches défenseurs de notre langue, qui disent que le français ne survivra pas au Québec sans une population francophone qui maîtrise, respecte et aime sa langue. Une motivation est nécessaire pour la préserver. Nous céderions à la facilité de remplacer un mot français existant par son homologue anglais ? **Enrichir la langue, oui !** bien sûr, dès lors que le mot ne trouve pas son équivalent dans notre quotidien, elle l'a fait pas le passé pour notre plus grand bien au travers de mots comme « toubib, sorbet, bonsaï, mikado, scénario... ». **Mais réduire le vocabulaire existant, non !** On doit travailler à son renouvellement qui passe soit par l'accaparement simple des mots étrangers ou plus judicieusement par leur adaptation. Notre ville est agréable, après tout ces labels gagnés par Etréchy, il ne manque au palmarès que celui de la défense de la langue française avec prochainement son printemps des poètes...

Nous concluons par la phrase de ce Strépiniaçois, amoureux de la langue si injustement vilipendé sur son «repli sur soi» : la langue de chez nous ne s'inclinera pas devant les pompeux propos parallèles au fiasco de la «French Tech» d'une présomptueuse élite.

Vive la SAE

La Société Artistique d'Etréchy soufflait le 2 décembre ses 70 bougies ! Créée le 2 décembre 1953, elle comportait alors plusieurs activités dont la chorale et le théâtre. Ne subsiste aujourd'hui que la section théâtre qui a vu défiler nombre de comédiens amateurs, sous une présidence plutôt stable : le Président actuel Pierre Lego a succédé à Colette Guérin qui avait assuré cette fonction pendant plusieurs décennies, succédant elle-même à Lucien Porier. Le panégyrique complet demanderait des pages... Pour faire sa connaissance, rien de tel que d'assister à l'une de ses représentations. Alors si certains d'entre vous n'ont jamais assisté à l'une d'entre elles, et manqué sa dernière création «Caviar ou lentilles» présentée en novembre dernier (photo ci-contre), mettez une croix dans votre agenda de novembre 2024 ! La SAE se produit tous les ans à la même époque. Par ailleurs si vous avez envie de «monter sur les planches» ou si vous avez des talents en matière de conception de décors ou en sonorisation, pourquoi ne pas les contacter ? N'oublions pas que participer à la vie associative, c'est s'intégrer, créer du lien social, se faire des amis, et la vie associative d'Etréchy est suffisamment dense pour que chacun y trouve sa place. **Vive la SAE et vive la vie associative.**



Les Répar' café



Quatorze personnes œuvrent dans le **collectif Auvers Chamarande Etréchy** pour réparer les objets en panne.

Oui, c'est la seule mission que se donne le Répar' café . La première rotation vient de se terminer et les trois villes ont accueilli, chacune leur tour, les personnes désireuses de voir par exemple leur machine à café, leur grille pain, se faire réparer. C'est ensemble que réparateurs et visiteurs démontent, remontent et trouvent la solution pour rendre vie au matériel.

En trois fois 2h30, 15 objets ont été réparés, et 10 diagnostiqués réparables. Le 4 novembre dernier, après avoir rencontré beaucoup de difficultés pour trouver une salle, c'est grâce au concours du Gérant de Comptoir & Co, rue de la cité, que nous avons pu travailler et sincèrement nous régaler à échanger sous nos barnums, et malgré une pluie qui en aurait découragé plus d'un, nous avons partagé café et viennoiseries (offertes par deux boulangeries de notre ville).

Espérons que la Mairie comprendra, enfin, que notre démarche doit se poursuivre car c'est sûr, cet événement exceptionnel deviendra habituel. Nous soutenons ce collectif, il n'y a aucune matière à polémique, au contraire, cela doit rassembler et c'est ensemble que nous réussirons. Reste à aider ce collectif en lui trouvant une salle gratuitement sur Etréchy : les résultats ne bénéficient qu'aux seuls citoyens de nos trois villes.

La chambre bleue

Ce n'est pas un roman à mystères, pourtant le sujet relève bien d'un « parcours du combattant » plein de rebondissements.

Il s'agit du travail de **Sylvain Demange**, photographe strépiñois, qui, depuis septembre 2016, a pris le parti de suivre différentes personnes « en mal d'enfant » dans leur projet parental, entre espoirs, doutes, échecs et douleurs d'un quotidien envahi par cette attente. Il les a accompagnés dans leur intimité, figeant des expressions qui parlent mieux que des mots.

Sa présence fut acceptée, même dans des moments où personne d'autre n'est admis, comme lors d'une ponction d'ovocytes ou d'une césarienne. Pour cela, il estime être « un tiers privilégié ».

Il a aussi rencontré des spécialistes et des experts, et il s'est rendu compte que leur point de vue occulte souvent celui des patients : les pratiques et les échanges pourraient être améliorés.

Grâce à son équipe d'édition, à des mécènes, à une souscription, le livre a pu sortir, et il a été présenté lors d'une table ronde organisée par le collectif BAMP (blog aide médicale à la procréation) pour sensibiliser à l'infertilité, à la démarche de la procréation médicalement assistée et au don de gamètes. Son but est de prévenir, sensibiliser, accompagner, dire la réalité : un couple sur quatre est concerné, soit 3,3 millions de Français. Les couples concernés restent positifs : ils sont combattifs et s'impliquent dans les campagnes de sensibilisation. La « chambre bleue » qu'ils préparent est le symbole de l'absence et de l'attente. Le livre « La chambre bleue » sortira en librairie en mars 2024 aux Editions Hemeria ; plus d'informations sur le site de l'éditeur :

<https://hemeria.com/produit/la-chambre-bleue-sylvain-demange/>



Agenda Culturel

Etampes

Salon du livre samedi 2 et dimanche 3 mars. Né de l'idée d'une jeune essonnoise, ce sera la deuxième édition. Souhaitons-lui autant de succès que l'an passé.

Lardy

Les hivernales : du 19 janvier au 9 mars 2024. C'est la compagnie du détour qui s'exprime au travers de 3 spectacles. Toute une série de Communes essonnoises seront visitées et Lardy ne sera pas en reste puisqu'ils investiront la salle René Cassin vendredi 2 février à 20h30 (réservation au 0169271494)

Etréchy

Printemps des poètes par l'association « à l'encre de nos plumes » : appel à la création poétique !

Tout le monde est invité à écrire jusqu'à 4 lignes au plus jusqu'au 31 janvier. Les textes choisis seront affichés dans la ville du 9 au 31 mars 2024.

Chamarande

Au Café cham's : Dimanche 21 janvier à 15h Café littéraire Nuits de la lecture. Vendredi 8 mars : dans le cadre de la Journée Internationale des droits de la femme à 20h30 lecture-spectacle « Les sportives »

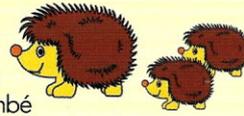
Les Répar'café : lieu/date

Auvers St Georges	09 Décembre 2023
Chamarande	13 Janvier 2024
Lardy	28 janvier 2024
Etréchy	10 Février 2024
Auvers St Georges	09 Mars 2024
Bouray	24 mars 2024

Plus de détails sur notre site ou au 07.82.80.66.13

Les hérissons

En cet automne pluvieux mais doux, vous pourriez rencontrer un hérisson errant, qui ne sait plus très bien où en est son horloge biologique, ou un autre qui semble mort. Ce n'est certainement pas le cas car celui-là est tombé de sommeil avant même d'avoir pu construire son abri d'hiver ! Si vous l'observez bien, vous verrez son ventre se soulever, signe qu'il respire encore ! Pendant la saison froide, les hérissons hibernent, c'est-à-dire vivent au ralenti, bien cachés sous un tas de feuilles. Ainsi ils économisent leurs forces pour mieux reprendre au printemps leur mission, qui consiste à nous débarrasser des nuisibles ou des espèces qui prolifèrent comme les cafards, escargots, lézards, grenouilles ou serpents même venimeux. Pour l'aider à mieux s'installer, vous pouvez prévoir de le recouvrir de feuilles mortes, ou lui préparer un tas de pierres, une caisse, une boîte à chaussures où il pourra se cacher, et si vous la recouvrez de mousse et de feuilles, la décomposition lui fournira de la chaleur. Ne laissons pas disparaître les hérissons : des scientifiques ont découvert qu'ils sont immunisés contre les poisons violents comme les piqûres d'insectes et cela pourrait être utile à la science.



Un bien beau métier : boulanger

Je me lève et je me bouscule... Eh oui ce n'est pas une chanson, mais une rengaine, celle que je chantonne tous les matins en me levant à 3h. J'ai sélectionné pour vous mes meilleures farines, j'ai mis de coté mes levures, mon sel, mon beurre le plus souvent local, le sucre, mes œufs, et aussi du chocolat. Je vais m'attaquer aux pains, aux viennoiseries que je vais pétrir dans un pétrin mécanique (avant c'était à la main). J'amène tout cela dans une chambre de fermentation pour les faire gonfler et ensuite en faire des pâtons (des petits morceaux) pour donner forme aux pains, flûtes, boules et baguettes avant de passer au four. Arrêtons-nous un instant et essayons de nous rappeler ces bonnes odeurs chez M. et Mme Kilo, chez M. et Mme Caratis, chez M. et Mme Thévret avec ces odeurs de chocolat à Pâques. Certains ont pris leur retraite, mais quel beau métier ils ont transmis. La relève chez nous semble assurée avec M. Kimpe, M. et Mme Leroy Sabouh et récemment les ateliers du Roussay. Je ne suis plus inquiet, « ils assurent le coup », nous ne serons jamais dans le pétrin avec eux. Formulons ce petit souhait : préparez nous de beaux pains pour Noël.



Vous appréciez notre gazette et notre association, contribuez à nos actions en adhérant à « Etréchy Ensemble et Solidaires »

Nom : Prénom :
 Adresse complète :
 Tél. (fixe ou mobile) : Mail :
 Date de la demande : Je souhaite : adhérer à l'association (20€)
 Soutenir l'association

Etréchy
ensemble et solidaires

..... (indiquez le montant en €)



Strépinia.com Trimestriel - Tirages : 4000 exemplaires. - Gratuit - Site E.E.S. : <https://etrechyensembleetsolidaires.fr/> Imprimerie : Jimprime en France
 Etréchy Ensemble et Solidaires : 10, rue de la butte St Martin - 91580 Etréchy Tél. 07.82.80.66.13 Courriel : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com
 Directrice de la publication : Fanny MEZAGUER Rédacteur en chef : Roger LECOCQ Rédacteur adjoint : Michel GLEYZE Rédaction, photos : adhérents E.E.S.

Ne pas jeter sur la voie publique
 Crédits photos : Pixabay